

La filière œufs bio

Chiffres-clés, dynamiques,
typologie des élevages



• FNAB •

Fédération Nationale
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**

Les œufs bio

Une filière emblématique
du changement d'échelle

Face à la progression continue de la consommation d'œufs bio en France, la FNAB souhaite accompagner le développement de la filière en évitant les dérives qu'il pourrait engendrer.

Les risques identifiés dans les filières longues :

- Course à l'agrandissement et perte de lien au sol
- Risque pour l'image des œufs bio, voire perte de confiance des consommateurs
- Dégradation des prix payés aux producteurs
- Hétérogénéité des coûts de production et fragilisation des plus petites exploitations

Les enjeux pour la FNAB :

1/ Promouvoir des modèles de production et de commercialisation en phase avec les fondamentaux de la bio et les attentes des consommateurs

2/ Contribuer à la construction de filières œufs bio cohérentes, équitables et durables.

Etat des lieux de la filière œufs bio française

Cette plaquette synthétise l'état des lieux de la filière réalisé par la FNAB en 2017. Celui-ci a été fait en rassemblant les données des partenaires et du réseau FNAB d'une part, et en menant une enquête auprès des producteurs d'œufs bio d'autre part.

Cette enquête a été menée en partenariat avec l'Agence Bio, via un questionnaire en ligne. En plus d'actualiser les données de la production d'œufs bio, elle a permis de mieux connaître et de caractériser les systèmes de production existants, sous la forme d'une typologie.

Méthodologie d'enquête :

379 réponses collectées. 304 réponses complètes ont été analysées (18 % des élevages français). L'échantillon des répondants a été comparé à la population de l'ensemble des élevages grâce aux données de l'Agence Bio. Il est représentatif en termes de répartition par taille des élevages.

Marché

Un marché bio en pleine croissance en alternative aux œufs standards



1 œuf sur 5 vendu en France est bio

100%

Tous les œufs coquille bio vendus en France sont produits en France



Les ventes d'œufs bio en France en 2016 représentent 333 millions d'euros (+16 % entre 2015 et 2016)



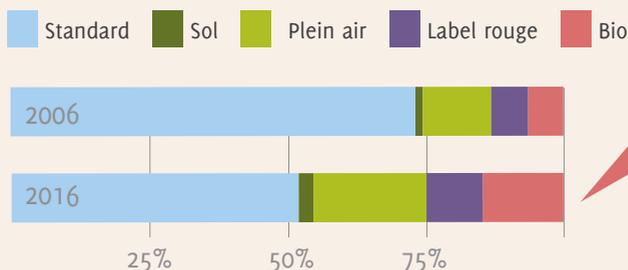
Les ventes d'œufs bio se font surtout en GMS (62 % des ventes en valeur en 2016) et en magasins spécialisés bio (33 %)



La vente directe représente seulement 5 % des ventes en valeur, mais elle est pratiquée par 73 % des éleveurs

Source : Agence Bio

Évolution des parts de marché des œufs coquilles par mode d'élevage en GMS en volume



BIO en 2016 :
14 % en volume,
23% en valeur

Source : Itavi d'après panel distributeurs Censis IRI

Évolution du prix moyen annuel des œufs biologiques de 2006 à 2016 (€ / barquette de 6)



Source : France Agrimer / RNM

Production

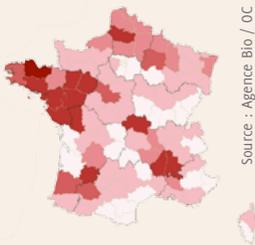
Un développement soutenu de la production d'œufs bio en France

En 2016 :

1 700
élevages

4,4
millions
de poules pondeuses bio

Nombre de mises en place en bio



Source : Agence Bio / OC

de □ < 5 000 à ■ > 500 000

Deux tiers du cheptel se trouvent dans 3 régions : Bretagne (28 %), Pays de la Loire (21 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (17%), qui représentent 43% des élevages. L'Occitanie et la Nouvelle Aquitaine avec 12 % des élevages chacune, représentent à elles deux 13% du cheptel.

Evolution des effectifs et du nombre d'élevages certifiés bio



Source : Agence Bio / OC

Evolution de la répartition des tailles d'élevage en nombre de têtes



Source : Agence Bio

L'augmentation de la production bio s'explique à la fois par l'augmentation du nombre d'élevages et par leur agrandissement. En 2016, 8 % des élevages bio comptent plus de 9 000 poules pondeuses (130 élevages), contre 5 % en 2013. 7 élevages ont plus de 24 000 poules pondeuses bio, 16 élevages en ont plus de 18 000. Le nombre et la part d'élevages de moins de 300 poules augmentent eux aussi fortement ces dernières années (948 élevages en 2016). Le nombre d'élevages de taille intermédiaire progresse beaucoup moins nettement (en 2016, 622 élevages).

Zoom sur les élevages

Typologie des élevages de poules pondeuses bio



commercialisation



taille des élevages



lien au sol

1

Petit élevage privilégiant la vente directe



Circuits courts exclusivement, au moins 50% du CA des œufs en vente directe.



Moins de 500 poules (médiane à 200)



2 sous-groupes :
60 % sans lien au sol
40 % avec bon lien au sol

46 %

des élevages

3 %

du cheptel

2

Élevage en circuits courts de taille équivalente à un élevage « fermier »



Au moins 2/3 du CA des œufs en circuits courts.



De 500 à 6 000 poules (médiane à 1 200)



Faible

17 %

des élevages

8 %

du cheptel

3

Élevage en circuits longs combinant œufs et autres productions



Au moins 2/3 du CA des œufs en circuits longs.



+ de 3 000 poules (médiane à 6 000)



Moyen

24 %

des élevages

58 %

du cheptel

4

Élevage strictement spécialisé en œufs en circuits longs



Au moins 2/3 du CA en circuits longs. Les œufs représentent 100 % du CA de l'exploitation.



+ de 3 000 poules (médiane à 9 000)



Pas de lien au sol

13 %

des élevages

31 %

du cheptel

Le réseau Fnab

La FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France) est l'organisation professionnelle des producteurs et productrices biologiques français. Elle fédère les groupements régionaux et départementaux d'agriculture biologique sur l'ensemble du territoire et compte plus de 10 000 producteurs et productrices adhérents.



« PRODUIRE BIO »
le site dédié aux pratiques
et filières bio

Dédié à l'accompagnement des projets de conversion et d'installation en bio ainsi qu'au partage des pratiques bio, ce site est fait par et pour les producteurs !

Retrouvez

- des ressources sur la conversion ou l'installation en bio
- des témoignages de producteurs et productrices
- des articles sur les pratiques bio, la conjoncture, la réglementation...
- une newsletter dédiée aux monogastriques
- les contacts du réseau FNAB

Scannez-moi avec
votre smartphone !



www.produire-bio.fr

Pour toute question sur l'étude
et la filière œufs bio :

Brigitte Beciu
Chargée de mission FNAB
Email : bbeciu@fnab.org



• FNAB •
Fédération Nationale
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»